

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

États financiers consolidés

31 décembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de l'actif net	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux de Kent

Rapport sur les états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux de Kent (la Commission), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, et l'état consolidé des résultats, l'états consolidé de la variation de l'actif net et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Commission au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Commission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.



**Bourque
Richard
Boutot** P.C. INC.

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

Bourque Richard Boutot

Comptables professionnels agréés

le 18 avril 2024
Dieppe, NB

443 boul. Adélarde-Savoie Blvd.,
Dieppe, NB, E1A 0N7

t • (506) 857-2290
f • (506) 857-8468

www.brbcpa.ca

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2023 Budget (non-audit�) (Note 16)	2023 R�el	2022 R�el
REVENUS			
Cotisations des membres	5 268 844 \$	2 350 415 \$	2 347 152 \$
Ventes de services	53 600	3 068 178	2 176 501
Transferts gouvernementaux	583 736	1 041 357	338 753
Int�r�ts	1 000	2 830	2 874
Autres revenus	-	336 742	48 160
	<u>5 907 180</u>	<u>6 799 522</u>	<u>4 913 440</u>
D�PENSES			
Gouvernance	46 800	45 340	49 537
Administration	2 250 084	2 489 256	1 403 011
Am�nagement r�gional	1 000	976	455
Collaboration r�gionale en mati�re de services de police	-	-	24 625
Planification r�gionale des mesures d'urgence	-	-	20 918
Services d'am�nagement et d'inspection des b�timents	783 835	790 614	654 499
Gestion des d�chets solides	3 192 703	3 056 975	2 819 588
Services financiers	8 250	12 265	10 959
	<u>6 282 672</u>	<u>6 395 426</u>	<u>4 983 592</u>
Surplus (d�ficit) pour l'ann�e (note 13)	<u>(375 492) \$</u>	404 096	(70 152)
Exc�dent accumul� au d�but de l'ann�e		<u>737 483</u>	807 635
Exc�dent accumul� � la fin de l'ann�e		<u>1 141 579 \$</u>	<u>737 483 \$</u>

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENTÉtat consolidé de la situation financière
31 décembre

2023

2022

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse (note 4)	1 461 366 \$	771 993 \$
Comptes à recevoir		
Général	365 589	354 359
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	109 451	207 994
	<u>1 936 406 \$</u>	<u>1 334 346 \$</u>

PASSIFS

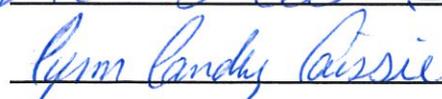
Emprunt bancaire	- \$	250 000 \$
Comptes à payer et frais courus	515 746	366 727
Revenus différés	409 681	61 809
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 8)	76 604	62 109
	<u>1 002 031</u>	<u>740 645</u>

ACTIF NET934 375 \$ 593 701 \$**ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (note 6)	191 299 \$	124 302 \$
Amortissement cumulé (note 6)	102 421	85 160
	<u>88 878</u>	<u>39 142</u>
Charges payées d'avance	118 326	104 640
	<u>207 204</u>	<u>143 782</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>1 141 579 \$</u>	<u>737 483 \$</u>

Éventualités (note 9)
Engagements (note 10)

APPROUVÉ PAR


_____, Président
_____, Trésorier(ère)

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé de la variation de l'actif net

Année terminée le 31 décembre

2023**2022**

Surplus (déficit) pour l'année	404 096 \$	(70 152) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(66 997)	(25 976)
Amortissement des immobilisations corporelles	17 261	6 538
	354 360	(89 590)
Augmentation des charges payées d'avance	(13 686)	(83 654)
Augmentation (diminution) de l'actif net	340 674	(173 244)
Actif net au début de l'exercice	593 701	766 945
Actif net à la fin de l'exercice	934 375 \$	593 701 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

2023**2022**

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation

Surplus pour l'année	404 096 \$	(70 152) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	17 261	6 538
Compte à recevoir - Général	(11 230)	(167 469)
Compte à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	98 543	12 211
Comptes payables et frais courus	149 019	(30 304)
Revenus différés	347 872	61 809
Avantages postérieurs à l'emploi payables	14 495	12 829
Charges payées d'avance	(13 686)	(83 654)

1 006 370 (258 192)

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	(66 997)	(25 976)
---	-----------------	-----------------

Activités de financement

Emprunt bancaire	(250 000)	(334 370)
------------------	------------------	------------------

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie **689 373** (618 538)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice **771 993** 1 390 531

À la fin de l'exercice

1 461 366 \$ 771 993 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

1. Objectif de l'organisation

La Commission de Services Régionaux de Kent est régie par la Loi sur la prestation de services régionaux du Nouveau-Brunswick. La Commission de Services Régionaux de Kent est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La Commission a comme mandat d'assurer ou faciliter la prestation de services obligatoires aux communautés, de faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées, et de servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux de Kent reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants:

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à l'actif net et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 4 octobre 2022.

Comptabilisation des recettes

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, d'investissements, de créditeurs et de charges à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire. La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main et les soldes bancaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif

Meubles et équipement
Équipement informatique

Années

5 à 10 ans
5 ans

Information sectorielle

La Commission de Services Régionaux de Kent offre des services obligatoires. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services fournis sont les suivants:

Aménagement régional

La Commission est chargée de l'élaboration d'un plan régional visant à mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans sa région respective.

Aménagement local dans les districts de services locaux

Cette section comprend l'élaboration de plans ruraux, à leur gestion et leur application, à l'octroi des permis de construction, à l'inspection des bâtiments et à l'approbation des lotissements.

Gestion des déchets solides

La Commission offre aux municipalités, aux communautés rurales et aux districts de services locaux de sa région respective des services d'élimination des déchets solides, la coordination de divers programmes de recyclage, la manutention des déchets dangereux et la sensibilisation au compostage.

Collaboration régionale en matière de services de police

La Commission sert de tribune régionale pour évaluer l'efficacité des services de police. Elle cerne les enjeux d'intérêt commun dans sa région respective et guide l'établissement des priorités en matière de services de police.

Planification régionale des mesures d'urgence

Par l'intermédiaire de la Commission, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux planifient, coordonnent et mettent en commun les ressources afin d'assurer des interventions plus efficaces en cas d'urgence.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations**

La Commission a la responsabilité de faciliter la planification et le partage des coûts des principales installations sportives, récréatives et culturelles de sa région respective. Par son entremise, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux pourront s'entendre sur la nécessité, l'envergure et le financement des nouvelles installations.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission offre des indemnités de congés de maladie qui peuvent s'accumuler jusqu'à un maximum et qui peuvent s'acquérir au départ. Un passif est comptabilisé selon une évaluation actuarielle préparée au trois ans.

3. Changements de méthodes comptables**Obligation liées à la mise hors service d'immobilisations**

Les modifications suivantes à la mise en application de la norme SP3280 ont été publiées et sont applicables par la Commission pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2023:

Une obligation liée à la hors service d'une immobilisations est comptabilisée dans la période où naît une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de ce montant. L'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est initialement évaluée selon la meilleure estimation du montant nécessaire à la mise hors service de l'immobilisation corporelle à la date de clôture. Un montant correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe, qui est amorti sur la durée de vie résiduelle de celle-ci. Les variations du passif attribuable à l'écoulement du temps sont constatées à titre de charge d'intérêts à l'état des résultats avec une augmentation correspondante du passif.

Le montant futur estimatif des coûts à engager pour mettre l'immobilisation hors service est passé en revue chaque année et ajusté pour refléter la meilleure estimation du passif à cette date. Les ajustements pourraient résulter de changements dans les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie non actualisés nécessaires pour régler l'obligation, notamment des changements dans les probabilités, les montant et l'échéancier de règlement estimatifs, ainsi que des changements dans les modalités juridiques de l'obligation ou dans le taux d'actualisation. Ces variations sont constatées comme une augmentation ou une diminution de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, avec un ajustement correspondant de la valeur comptable de l'immobilisation en question. Si l'immobilisation corporelle en cause ne fait plus l'objet d'un usage productif, toute modification apportée à l'estimation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée en tant que charge dans la période où elle survient.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

3. Changements de méthodes comptables (suite)

Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation demeure comptabilisé jusqu'à ce qu'il soit réglé ou autrement éteint.

L'implantation de cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de la Commission pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

4. Encaisse	2023	2022
Encaisse - affectée (note 15)	611 449 \$	241 213 \$
Encaisse - non affectée	849 917	530 780
	1 461 366 \$	771 993 \$

5. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences	2023	2022
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	109 451 \$	207 994 \$

6. Immobilisations corporelles	2023	2022
Coût		
Solde d'ouverture	124 302 \$	98 326 \$
Acquisitions durant l'année	66 997	25 976
Solde de fermeture	191 299	124 302
Amortissement cumulé		
Solde d'ouverture	85 160	78 622
Amortissement durant l'année	17 261	6 538
Solde de fermeture	102 421	85 160
Valeur nette	88 878 \$	39 142 \$
Composé de:		
Services d'aménagement	65 333 \$	19 258 \$
Services des déchets solides	17 868	19 884
Services de développement économique	5 677	-
	88 878 \$	39 142 \$

Les immobilisations corporelles sont composées d'équipements, de meubles et d'équipements informatiques.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

7. Emprunt bancaire

La Commission dispose de marges de crédit d'un montant autorisé total de 628 637\$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement, pour financer les affaires courantes des fonds de fonctionnement.

8. Avantages postérieurs à l'emploi payables**(a) Allocation de départ et de retraite**

Les employés de la Commission sont admissibles à une allocation de retraite ou de départ équivalent aux jours de maladie accumulés, jusqu'à un maximum de 90 jours au taux horaire de l'employé(e) juste avant son départ. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la Commission, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. La somme accordée à l'employé(e) sera versé comme contribution à un RÉER seulement.

Une évaluation actuarielle a été effectuée en date du 31 décembre 2022 sur le plan des 18 employés en conformité avec SP 3250 et 3255, et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation de 89 459\$. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs tels que le taux d'augmentation salariale, le roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux d'escompte. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Commission.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- 1) augmentation salariale annuelles est de 3%
 - 2) le taux d'escompte est de 4.55%
 - 3) le taux de roulement du personnel est de 2.5%
-

9. Éventualités

Dans le cours normal des opérations, la Commission peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2023, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la Commission maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

10. Engagements

La Commission est locataire de bureaux en vertu d'un bail prenant échéance le 30 septembre 2031. Les loyers minimums futurs totalisent 371 580\$ pour les prochains cinq exercices: 2024, 74 316\$; 2025, 74 316\$; 2026, 74 316\$; 2027, 74 316\$; 2028, 74 316\$.

La Commission s'est engagée par contrats à partir du 1 février 2021 jusqu'au 1 janvier 2028 pour la collecte de déchets. Les paiements minimums futurs totalisent 7 414 402\$ et comprennent les versements suivants pour les quatre prochains exercices: 2024, 2 422 785\$; 2025, 1 614 925\$; 2026, 1 658 894\$; 2027, 1 717 798\$.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

11. Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds ne sont pas en conformité avec cette exigence.

12. Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - Fonds de capital déchets solides

Au 31 décembre 2023, les fonds de capital et d'emprunt de la Commission de Services Régionaux de Kent indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants:

	Fonds de capital déchets solides
Actif à court terme	8 596 \$
Passif à court terme	-
	<hr/>
	8 596 \$ <hr/>

Cet excédent est le résultat d'une contribution de la réserve capital déchet solide qui sera utilisé pour financer des dépenses en capital futures.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2023

13. Tableau de présentation sectorielle

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Autres services partagés	2023 Consolidés	2022 Consolidés
Recettes							
Cotisations des membres	- \$	31 337 \$	1 089 578 \$	960 925 \$	268 575 \$	2 350 415 \$	2 347 152 \$
Vente de services	(2 710)	151 771	65 675	2 632 803	220 639	3 068 178	2 176 501
Transferts gouvernementaux	113 626	-	-	28 519	899 212	1 041 357	338 753
Intérêts	789	-	-	2 041	-	2 830	2 874
Autres revenus	2 250	-	155 306	23 570	155 616	336 742	48 160
	113 955	183 108	1 310 559	3 647 858	1 544 042	6 799 522	4 913 440
Dépenses							
Salaires et bénéfices	395 577	97 609	752 958	115 860	528 523	1 890 527	1 338 907
Biens et services	364 920	-	225 890	3 187 539	447 931	4 226 280	3 574 887
Amortissement	-	-	12 435	4 195	631	17 261	6 538
Autres	-	75 277	-	-	186 081	261 358	63 260
	760 497	172 886	991 283	3 307 594	1 163 166	6 395 426	4 983 592
Excédent (déficit) pour l'année	(646 542) \$	10 222 \$	319 276 \$	340 264 \$	380 876 \$	404 096 \$	(70 152) \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2023

14. Réconciliation de l'excédent de l'année

	Fonctionnement Services régional	Fonctionnement Services d'aménagement local	Capital Services d'aménagement local	Fonctionnement Gestion des déchets solides et Dév. Econ.	Capital des déchets solides et Dév. Econ.	Autres services partages	Réserve Capital et Fonctionnement	Total
	10 222 \$	331 711 \$	(12 435) \$	342 419 \$	(4 825) \$	381 507 \$	2 040 \$	404 096 \$
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2023 sous CSP	(646 543) \$							
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis								
Surplus (déficit) d'avant dernière année	4 663	18 622	-	202 322	-	95 024	-	320 631
Transferts entre fonds:								
Transfert du fonctionnement services d'aménagement local à la réserve fonctionnelle	-	(80 000)	-	-	-	-	80 000	-
Transfert du fonctionnement développement économique à la réserve opérationnelle	-	-	-	-	-	(30 800)	30 800	-
Transfert du fonctionnement de transport communautaire à la réserve de fonctionnement	-	-	-	-	-	(75 000)	75 000	-
Transfert du fonctionnement gestions des déchets solides au capital des déchets solides	-	-	-	(2 181)	2 181	-	-	-
Transfert du fonctionnement services d'aménagement local au capital services d'aménagement	-	(58 509)	58 509	-	-	-	-	-
Transfert du fonctionnement gestions des déchets solides au fonds de réserve capital	-	-	-	(30 000)	-	-	30 000	-
Transfert du fonctionnement gestion des déchets solides à la réserve fonctionnelle	-	-	-	(150 000)	-	-	150 000	-
Transfert du fonctionnement Développement économique au capital	-	-	-	-	6 308	(6 308)	-	-
développement économique								
Allocation des services généraux	646 543	(14 557)	(180 015)	(304 399)	-	(147 572)	-	-
Transfert du fonctionnement Tourisme à la réserve fonctionnelle	-	-	-	-	-	(15 000)	15 000	-
Dépense d'amortissement	-	-	12 435	-	4 826	-	-	17 261
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	(9 894)	(299 902)	70 944	(284 258)	13 315	(179 656)	380 800	337 892
Excédent des fonds pour l'année 2023	- \$	328 \$	31 809 \$	58 161 \$	8 490 \$	201 851 \$	382 840 \$	741 988 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2023

15. État des réserves

Actifs	Réserve Fonctionnement Collab. régionale		Réserve Fonctionnement Transp.		Réserve Fonctionnement Tourisme		Réserve Fonctionnement Déchets solides		Réserve Fonctionnement Aménag. local		2023 Total		2022 Total	
	Fonctionnement Collab. régionale	Dév. Comm.	Fonctionnement Transp.	Fonctionnement Transp.	Fonctionnement Tourisme	Fonctionnement Tourisme	Fonctionnement Déchets solides	Fonctionnement Déchets solides	Fonctionnement Aménag. local	Fonctionnement Aménag. local	Capital	Déchets solides	2023 Total	2022 Total
Investissements	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	49 538 \$	66 957 \$	- \$	- \$	116 495 \$	221 225 \$		
Débiteurs	6 300	30 800	75 000	15 000	15 000	224 000	80 140	80 140	121 564	552 804	54 166			
Créditeurs	-	-	-	-	-	(50 442)	(7 408)	(7 408)	-	(57 850)	(34 178)			
Excédent accumulé	6 300 \$	30 800	75 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	223 096 \$	139 689 \$	139 689 \$	121 564 \$	611 449 \$	241 213 \$			
Revenus														
Transfert du fond d'aménagement local	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	80 000 \$	80 000 \$	- \$	- \$		
Transfert du fonds de déchet solides	-	-	-	-	-	150 000	-	-	-	150 000	-	-		
Transfert du fonds propres	-	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	30 000	-	-		
Transfert du fond de Tourisme	-	-	-	15 000	15 000	-	-	-	-	15 000	-	-		
Transfert du fond de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Communautaire	-	-	75 000	-	-	-	-	-	-	75 000	-	-		
Transfert du fonds de Dév.	-	30 800	-	-	-	-	-	-	-	30 800	-	-		
Communautaire	-	-	-	-	-	766	1 274	1 274	-	2 040	-	1 153		
Intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Transfert au Fonds de déchets solides	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	382 840 \$	1 153 \$	1 153 \$		
Transfert au capital déchets solides	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	80 000 \$	80 000 \$		
Excédent (déficit) pour l'année	- \$	30 800	75 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	150 766 \$	31 274 \$	31 274 \$	80 000 \$	382 840 \$	(105 617) \$	(105 617) \$		

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2023

16. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Autres services partagés	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
Recettes								
Cotisations des membres	- \$	31 337 \$	1 089 578 \$	3 615 246 \$	532 683 \$	- \$	- \$	5 268 844 \$
Ventes de services	-	-	53 600	-	-	-	-	53 600
Transferts gouvernementaux	-	50 000	-	-	533 736	-	-	583 736
Transferts de fonds propres ou d'autres fonds	678 100	-	-	-	-	-	(678 100)	-
Intérêts	-	-	500	500	-	-	-	1 000
Excédent d'avant dernière année	-	4 663	18 622	202 322	95 024	-	(320 631)	-
Autres revenus	-	-	-	-	37 600	-	-	-
	678 100	86 000	1 162 300	3 818 068	1 199 043	-	(998 731)	5 907 180
Dépenses								
Gouvernance	46 800	-	-	-	-	-	-	46 800
Administration	628 800	85 000	389 900	628 060	1 196 424	-	(678 100)	2 250 084
Aménagement régional	-	1 000	-	-	-	-	-	1 000
Collaboration régionale en matière de services	-	-	771 400	-	-	12 435	-	783 835
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments	-	-	-	3 188 508	-	4 195	-	3 192 703
Opérations - gestion des déchets solides	-	-	-	-	-	-	-	-
Services financiers	2 500	-	1 000	1 500	3 250	-	-	8 250
Intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-
	678 100	86 000	1 162 300	3 818 068	1 199 674	16 630	(678 100)	6 282 672
Déficit	- \$	- \$	- \$	- \$	(631) \$	(16 630) \$	(320 631) \$	(375 492) \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

17. Support des dépenses

	Budget 2023	Réal 2023	Réal 2022
Gouvernance			
Services généraux			
Membres du conseil			
Honoraires	35 000 \$	27 676 \$	40 840 \$
Déplacements	6 000	9 011	6 179
Formation et perfectionnement	3 000	481	500
Autres	2 800	8 172	2 018
	46 800 \$	45 340 \$	49 537 \$
Administration			
Services généraux			
Bureau du directeur général			
Salaires et avantages sociaux	189 000 \$	183 827 \$	146 068 \$
Déplacements	10 500	10 915	6 566
Formation et perfectionnement	10 000	12 893	4 390
Gestion financière			
Salaires et avantages sociaux	174 000	156 023	67 806
Déplacements	2 000	2 315	1 612
Frais d'audit et comptabilité externe	15 000	19 029	28 653
Autres services administratifs			
Publicité et relations publiques	82 000	73 207	15 444
Assurance responsabilité	22 000	25 312	21 694
Services professionnels ou de consultation	20 000	123 291	1 100
Frais légaux	-	2 212	196
Immeuble de bureaux	22 000	21 700	20 109
Fournitures et matériel de bureau	10 800	17 721	28 161
Télécommunications	4 500	9 130	8 648
Autres	67 000	54 537	44 847
	628 800 \$	712 112 \$	395 294 \$
Services d'aménagement local			
Autres services administratifs			
Relations publiques et promotion	9 000 \$	7 321 \$	10 303 \$
Services professionnels	68 000	81 769	89 172
Immeuble de bureaux	57 000	56 590	51 604
Matériel et fournitures de bureau	16 000	15 020	24 214
Télécommunications	11 000	13 373	12 246
Autres	42 900	26 328	38 364
	203 900 \$	200 401 \$	225 903 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

17. Support des dépenses	Budget 2023	Réel 2023	Réel 2022
Services de gestion des déchets solides			
Bureau du directeur			
Salaires et avantages sociaux	71 000 \$	56 971 \$	64 459 \$
Déplacements	5 000	5 225	4 994
Formation et perfectionnement	6 500	2 890	5 825
Travail Sécuritaire NB	3 000	1 522	2 590
Autres services administratifs			
Honoraires professionnels	4 000	-	-
Immeuble de bureaux	22 000	21 055	19 456
Matériel et fournitures de bureau	8 500	7 434	4 169
Télécommunications	4 000	3 674	3 487
Autres	60 000	57 193	16 219
Éducation publique			
Publicité, visites et promotion	110 000	81 456	82 942
Déplacements	4 000	1 586	-
Comité technique	6 000	3 616	2 612
Coordonnateur en éducation	-	-	19 084
	304 000 \$	242 622 \$	225 837 \$
Aménagement régional			
Autres services administratifs			
Autres	70 000 \$	171 820 \$	34 482 \$
Autres services partagés			
Administration			
Salaires et avantages sociaux	533 600 \$	515 721 \$	197 415 \$
Déplacements	151 000	155 566	42 859
Formation et perfectionnement	21 000	26 951	2 529
Travail sécuritaire NB	4 000	7 191	1 295
Autres services administratifs			
Matériel et fournitures de bureau	25 000	38 490	18 750
Immeuble de bureaux	24 000	13 949	58 195
Frais professionnels	50 000	91 921	3 185
Frais juridiques	-	1 137	4 863
Télécommunications	20 000	6 107	3 660
Autres	214 153	304 637	188 744
Amortissement	631	631	-
	1 043 384 \$	1 162 301 \$	521 495 \$
	2 250 084 \$	2 489 256 \$	1 403 011 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

17. Support des dépenses

	Budget 2023	Réal 2023	Réal 2022
Aménagement régional			
Déplacements	1 000 \$	976 \$	455 \$
Collaboration régionale en matière de services de police			
Administration et déplacements	- \$	- \$	24 625 \$
Planification régionale des mesures d'urgence			
Administration et déplacements	- \$	- \$	20 918 \$
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments			
Services d'aménagement			
Salaires et avantages sociaux	515 000 \$	516 832 \$	392 771 \$
Déplacements	12 000	23 579	18 903
Formation et perfectionnement	12 000	5 210	8 474
Examen d'aménagement et comité d'ajustement	6 000	9 076	10 346
Autres	1 200	600	300
Amortissement	12 435	12 435	4 158
	558 635 \$	567 732 \$	434 952 \$
Services d'inspection			
Salaires et avantages sociaux	197 800 \$	192 715 \$	189 161 \$
Déplacements	22 000	19 833	24 261
Formation et perfectionnement	5 000	9 928	5 969
Autres	400	406	156
	225 200 \$	222 882 \$	219 547 \$
	783 835 \$	790 614 \$	654 499 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

17. Support des dépenses

	Budget 2023	Réal 2023	Réal 2022
Gestion des déchets solides			
Opérations d'enfouissement Enfouissement - Eco 360	982 543 \$	690 196 \$	797 755 \$
Opérations de la station de transfert Réacheminement des déchets Collectes	2 193 965 \$	2 349 918 \$	2 014 280 \$
Programme de compostage Composteurs résidentiels	7 000 \$	5 859 \$	-
Déchets ménagers dangereux Collecte	5 000	6 807	5 173
Amortissement	4 195	4 195	2 380
	3 192 703 \$	3 056 975 \$	2 819 588 \$
Services financiers			
Services généraux			
Frais de services bancaires	2 500 \$	3 045 \$	3 334 \$
Services d'aménagement local			
Frais de services bancaires	1 000 \$	269 \$	376 \$
Services de gestion des déchets solides			
Frais de services bancaires	1 500 \$	7 997 \$	6 471 \$
Aménagement régional			
Frais de services bancaires	-	90 \$	99 \$
Autres services partagés			
Frais de services bancaires	3 250 \$	864 \$	679 \$
	8 250 \$	12 265 \$	10 959 \$